

DEPARTEMENT DES YVELINES

Convocation des élus par le Président le : 5 novembre 2021

Transmission aux élus du rapport et du projet de délibération le : 5 novembre 2021

CONSEIL DEPARTEMENTAL

Séance du vendredi 19 novembre 2021

POLITIQUE D04 RESSOURCES ET CHARGES FINANCIÈRES**DECISION MODIFICATIVE N°1 - EXERCICE 2021 - INSTITUT DE FORMATION
SOCIALE DES YVELINES**

LE CONSEIL DEPARTEMENTAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.3312-2 à 7,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M52 des départements et de leurs établissements publics,

Vu la délibération du Conseil Général en date du 10 juillet 2003 optant pour le vote par nature,

Vu la délibération du Conseil Départemental en date du 26 janvier 2018 relative à la modification du règlement budgétaire et financier,

Vu la délibération du Conseil Départemental du 19 mars 2021 adoptant le budget primitif 2021 du budget annexe Institut de Formation Sociale des Yvelines (IFSYP),

Vu la délibération du Conseil Départemental du 13 juillet 2021 adoptant le budget supplémentaire 2021 du budget annexe IFSYP,

Vu le rapport de Monsieur le Président du Conseil Départemental,

Sa commission des Finances, des Affaires Européennes et Générales entendue,

APRES EN AVOIR DELIBERE

Adopte la décision modificative 2021 n°1 du budget annexe IFSYP tel qu'il figure dans la maquette budgétaire annexée à la présente délibération et arrêté en dépenses et en recettes ainsi qu'il suit :

Budget annexe	Fonctionnement	Investissement
IFSYP	0 €	0 €

La présente décision ne pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Versailles au-delà d'un délai de deux mois à compter de sa publication.

Séance du vendredi 19 novembre 2021

**DECISION MODIFICATIVE N°1 - EXERCICE 2021 - INSTITUT DE FORMATION
SOCIALE DES YVELINES**

Délibération

Président de la séance : Bédier Pierre

Secrétaire : Geoffroy Bax de Keating

Votent POUR (42) : Catherine Arenou, Marie-Hélène Aubert, Geoffroy Bax de Keating, Pierre Bédier, Philippe Benassaya, Laurence Boularan, Sonia Brau, Nicole Bristol, Laurent Brosse, Anne Capioux, Claire Chagnaud-Forain, Julien Chambon, Bertrand Coquard, Ingrid Coutant, Nicolas Dainville, Olivier De la Faire, Richard Delepierre, Clarisse Demont, Gwendoline Desforges, Sylvie D'Esteve, Fabienne Deveze, Cécile Dumoulin, Eric Dumoulin, Pierre Fond, Grégory Garestier, Marc Herz, Suzanne Jaunet, Josette Jean, Joséphine Kollmannsberger, Olivier Lebrun, Lorrain Merckaert, Guy Muller, Karl Olive, Nathalie Pereira, Arnaud Pericard, Jean-François Raynal, Laurent Richard, Alexandra Rosetti, Patrick Stefanini, Stéphanie Thieyre, Pauline Winocour-Lefevre, Cécile Zammit-Popescu.

Procurations : Philippe Benassaya à Sonia Brau, Olivier De la Faire à Claire Chagnaud-Forain, Joséphine Kollmannsberger à Bertrand Coquard, Patrick Stefanini à Josette Jean.

Affichage le : 22 novembre 2021

Transmission préfecture le : 22 novembre 2021

AR Préfecture :

N° : 078-227806460-20211119-lmc1126512-BF-1-1

Du : 22 novembre 2021

Délibération exécutoire le : 22 novembre 2021